Paris 14e arrondissement
21 boulevard Jourdan

résidence d'étudiants dite Fondation Victor Lyon

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75000056
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : étude d'inventaire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité universitaire
Précision sur la dénomination : résidence d'étudiants
Destinations successives : architecture scolaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Le projet

La Fondation Victor Lyon porte le nom de l'homme d'affaires qui l'a intégralement financée. Elle fait partie des rares maisons construites après la Seconde Guerre mondiale dont la commande relève encore du mécénat individuel.
En février 1948, Victor Lyon, banquier, industriel et administrateur de sociétés, annonce par lettre à André Honnorat son intention de dédier une résidence de 100 chambres à la mémoire de son épouse, Hélène Loeb, décédée en juin 1946. Ce personnage controversé, qui a mené à bien de nombreuses spéculations dans les années 1920, aurait sur les conseils de son ami Raoul Dautry, épongé une dette gênante vis-à-vis du fisc en consacrant une somme de 100 millions de francs à la réalisation de ce projet universitaire.
L'acte de donation est signé le 1er juillet 1948. Aux termes de cet acte, qui prévoit la constitution d'un fonds de roulement et de réserve de 4 millions prélevés sur le montant global, le soin de dresser les plans et de diriger les travaux de construction et d'aménagement est confié, sur la demande du donateur, à l'architecte-conseil de la Cité universitaire Lucien Bechmann. La superficie du terrain, situé entre la Maison internationale et la Fondation Deustch de la Meurthe – selon Bechmann, « le plus beau actuellement disponible, très largement aéré et en bordure du parc, en plein soleil » - correspondant à une maison d'au moins 150 étudiants, les plans de l'architecte devront prévoir une possibilité d'extension de 100 à 150 chambres, extension qui serait en principe décidée et exécutée par la Fondation nationale ; cependant, au cas où Victor Lyon envisagerait de la prendre à sa charge, « il en aurait la latitude sans qu'il soit besoin d'un nouvel accord ». Enfin la maison sera administrée par la Fondation nationale pour le compte de l'université de Paris. Autorisé par décret du président du conseil des ministres, le 27 août, le recteur Jean Sarrailh accepte la donation par arrêté du 19 octobre 1948.

Une modernité à contrecoeur

Se mettant aussitôt au travail, Bechmann espère avoir mis au point le projet pour octobre et commencer les travaux de carrière vers la fin du mois. Le plan, étudié pour 100 chambres, est donc susceptible de recevoir dans l'avenir une ou deux ailes, dont la construction pourra être réalisée sans gêner l'exploitation du bâtiment. Le 22 juillet, l'avant-projet est soumis à Raoul Dautry, qui critique la façade, « surtout à rez-de-chaussée », dont il n'aime pas la « longue partie vitrée trop utilitaire ». Dans l'étude suivante, remise en septembre, où le premier niveau « a pris une toute autre allure », c'est le parti lui-même, avec toit en terrasse, qui est contesté, Dautry préférant « les toits à la mansarde ». Le président de la Cité, note Lucien Bechmann, « regrette amèrement qu'on n'ait pas fait des toits comme à la Fondation Deutsch de la Meurthe

et comme à la Franco-britannique » et « voudrait que j'étudie des toits mansardés avec terrasson en terrasse ». Pourtant, comme il le lui fait remarquer, il a paru « satisfait des bâtiments collectifs de la SNCF », notamment celui de Pacon à Nanterre ou ceux de Cassan à Clichy et d'Abella à Asnières, bâtiments qui sont tous à terrasses, et « traités dans un esprit analogue à celui que j'ai adopté, sans joie, je dois le dire ». Il ajoute : « j'aurais bien préféré concevoir un bâtiment dans l'esprit de la Fondation Deutsch de la Meurthe et j'ai souffert d'être contraint à n'y pas songer. Nous sommes aujourd'hui dominés par les évènements. 25 ans ont passé depuis que j'ai fait les études de la Fondation Deutsch, et quelles années ! L'architecture en a subi le contre coup et se tourne par force vers l'austérité, vers l'extrême simplicité qu'impose la nécessité de tout sacrifier à l'économie. Je comprends votre sentiment, je partage vos regrets, mais je crois impossible de revenir en arrière ». Il ne cherchera donc que « dans un jeu de volumes et une dissymétrie dans la silhouette un minimum d'esprit de liberté, pour rompre la rigidité des lignes ». Le donateur lui a laissé entièrement carte blanche, et le félicite d'ailleurs de « s'adapter aux conditions nouvelles : pas de luxe, pratique et surtout solidité, c'est le point essentiel… ».

Un nouveau dispositif : les lavatories collectifs

Dans l'aménagement intérieur, l'architecte privilégie le même principe de simplicité, « éliminant tout ce qui est inutilement luxueux ». Il se base sur les conclusions d'un voyage d'étude en Angleterre, qui a eu lieu du 3 au 11 juin 1948, pour promouvoir des idées « quelque peu révolutionnaires par rapport aux habitudes prises jusqu'ici ». Invité avec les dirigeants de la Cité et le recteur Sarrailh à visiter les nouvelles maisons d'étudiants d'Oxford, Reading, Bristol, Birmingham et Londres, il compte en tirer des enseignements qu'il expose dans son rapport du 28 juin 1948. Si le dispositif traditionnel de la cour fermée est encore conservé dans des bâtiments récents, on trouve quelques réalisations qui se sont affranchies de ces traditions, notamment St. Georges Hall à Reading, « où il y a une architecture nettement moderne et un parti de plan libre ». Pour obtenir un bon rendement économique, le nombre de chambres doit être d'environ 150, 200 constituant un maximum à ne pas dépasser ; les dimensions de ces chambres, relevées dans divers *halls*, varient de 12, 70 à 17, 55 m2. Le dispositif adopté pour les services sanitaires – celui des *lavatories* collectifs – retient particulièrement son attention : utilisé dans l'*International Hous*e de New York construite par J. Rockfeller, il est appliqué en Grande-Bretagne dans de récents *Students homes*, même pour des résidences d'étudiantes. La suppression du lavabo individuel dans les chambres « est une nouveauté qui rompt avec les habitudes prises à la Cité », mais il souhaite « tout faire pour que ce système soit adopté sans protestation ». Il suscite cependant les critiques de Raoul Dautry - qui "ne [veut] pas empêcher un essai qu'[il] regrette » - et les inquiétudes d'André Honnorat, qui « préconise de conserver le principe du groupement mais en constituant des cabinets de toilette où les étudiants puissent s'isoler » ; en revanche l'avis d'Auguste Desclos, ancien directeur de l'Institut franco-britannique et devenu délégué général adjoint de la Fondation nationale, est nettement favorable, étant « influencé par le point de vue des Britanniques et des Américains accoutumés à cette formule ». En concentrant sur quelques points seulement toutes les canalisations des équipements sanitaires, ce système « facilitera grandement la construction, permettra une surveillance et un entretien plus aisé ». Appelé à se prononcer le 21 décembre 1948, le conseil d'administration de la Fondation nationale préconise des lavabos groupés par étage, sous réserve qu'« un certain nombre soit enfermé dans des box individuels », afin de réaliser des économies importantes sur les dépenses d'installation. La formule retenue par Bechmann est celle de trois groupes de lavabos par étage - soit un pour trois étudiants - attenants à des groupes de douches et de WC. Ces lavabos seront séparés par une mince cloison les uns des autres et fermés par une porte, « ainsi on a l'avantage du groupement et celui de l'isolement ».

La distribution

La distribution, selon le programme dressé en juillet 1948, sera la suivante : au rez-de-chaussée, une grande salle de réunions pour les bals et conférences, etc, mais servant aussi de salon de conversation journalier ; une petite bibliothèque (modeste en raison de la proximité de la Maison internationale) et trois salles, dont deux petites servant de salon ou d'étude. Le bureau du directeur et celui du secrétaire-comptable sont placés près du hall d'entrée, où se trouve la loge du concierge qui permet une surveillance efficace. Ce hall sert de dégagement général, les étudiants peuvent s'y réunir et y recevoir et des cabines téléphoniques y seront à leur disposition. La situation logique de l'appartement du directeur se trouve dans une aile d'extension, mais un aménagement provisoire dans quelques chambres d'étudiants, au 1er étage, pourrait convenir si cette aile n'est pas construite en même temps que le corps central. Un seul escalier principal dessert tous les étages (mais deux escaliers secondaires servent de secours en cas d'incendie). Les chambres sont de dimensions modestes, environ 3 m sur 4, et à chaque étage quelques chambres sensiblement plus grandes sont prévues pour deux lits. A chaque étage également, un petit office-cuisine permettra aux étudiants de préparer boissons chaudes ou repas légers. Au sous-sol une partie des locaux, réservée aux étudiants, comporte une salle servant pour le petit-déjeuner, des jeux de ping-pong et des thés, le reste étant affecté aux services techniques. Quant au chauffage, l'architecte a l'intention d'étudier le système « par rayonnement par le sol », formule nouvelle qui « semble considérée en Grande-Bretagne comme la mieux adaptée aux habitations d'étudiants ».

Un budget limité

La demande de permis de construire est déposée le 4 octobre 1948. Le marché pour les consolidations de carrières est signé le 25 novembre et les travaux, confiés à l'entreprise Sainrapt et Brice, commencent le 29. La première pierre est posée le

27 janvier 1949, et le gros oeuvre, exécuté par la maison Dumont et Besson, est terminé dès octobre. « Après des mois de recherches, de visites d'usines et de chantiers, d'essais de laboratoire, de pourparlers avec les fabricants pour obtenir des briques de parement de bonne qualité, d'aspect satisfaisant et de prix raisonnable », Bechmann fait faire des mélanges de terres et des moulages spéciaux par les Tuileries et Briqueteries de la Marne, dont le siège social est à Champigny-sur-Vesle (Marne). La commande, faite directement au fournisseur car plus avantageuse, porte sur 90 000 briques de parement (à 13 500 F le mille), « de première qualité et non ordinaires », conformes comme « surfaçage à l'échantillon qu'il a accepté en cru et comme matière à l'échantillon cuit CY 11 ». Les premiers arrivages sont attendus sur le chantier pour le 25 avril. Toutes les précautions sont prises pour réduire les dépenses au maximum. La hausse des prix (15 à 20 % en novembre 1948) rend en effet de plus en plus difficile la réalisation du bâtiment avec le crédit prévu. L'architecte doit donc rechercher toutes les économies possibles, sans compromettre ni l'aspect ni la solidité, ni le confort. Selon une évaluation de novembre 1949, la dépense totale de la construction s'élève à 95 ou 100 millions, somme qui peut donc être à peu près couverte par la donation (96 millions), mais celle-ci ne permettra pas de faire face aux dépenses de mobilier et d'équipement, indispensables pour mettre le pavillon en exploitation. Les propositions des fournisseurs appelés en concurrence se chiffrent à 10-15 millions, d'où un montant total oscillant entre 105 et 115 millions. Des moyens supplémentaires doivent donc être trouvés pour subvenir à l'aménagement intérieur : les fonds de la donation étant entièrement affectés au gros œuvre, sur décision de Victor Lyon, qui ne veut pas aller au-delà de ses engagements, le président Dautry recherche d'autres concours financiers : il pense à l'Ecole d'administration, aux Français de l'étranger ou à « François-Poncet (Allemagne) » qui pourraient financer l'ameublement contre la réservation de chambres. En février 1950, des pourparlers sont en cours avec le gouvernement général de l'Algérie et avec divers établissements de l'Enseignement supérieur, pour trouver les 24 millions jugés nécessaires par l'architecte. La Fondation nationale espère recueillir des dons « puisque déjà M. Victor Lyon vient d'en faire un de 427 000 francs dont il nous fera connaître l'affectation lors de son prochain voyage à Paris (peut-être pour la décoration du hall dont le président l'a entretenu) ». Dans ces conditions, elle décide de faire les avances de fonds nécessaires pour assurer l'achèvement des travaux d'aménagement et l'ameublement de la fondation.
L'inauguration a lieu le 29 juin 1950, en présence du président de la République, et la mise en service quelques jours plus tard. Le bilan financier établi le 17 octobre fait état d'un solde positif de 1, 7 millions (affecté à divers travaux de parachèvement), les recettes s'élevant à 110, 5 millions et les dépenses à 108, 8 millions de francs. Aux 96 millions de la donation se sont ajoutés en effet 10 millions souscrits par la Réunion et 4,5 par l'Algérie, 29 chambres étant de ce fait réservées pour les étudiants originaires de ces pays

L'ameublement

En octobre 1949, Lucien Bechmann termine les études d'ameublement qui sont remises à divers fabricants. Malgré les contraintes budgétaires, il se refuse à « traiter les intérieurs plus modestement » pour réduire la dépense, ce qui ne serait pas conformes aux instructions données par Raoul Dautry et confirmées par Victor Lyon. Le Bûcheron, Le Bon Marché, les Etablissements Tarlé et le Printemps sont sollicités les premiers, ainsi qu'à la demande de Victor Lyon, la maison Thévenin, 10 rue de Toul à Paris, qui « a installé dernièrement l'Hôtel du Golf à Deauville » - mais qui ne voulant pas soumissionner elle-même, renvoie Bechmann sur « un autre fabricant dont la proposition ne paraît pas intéressante à première vue ». A la fin du mois de décembre, 7 offres sont parvenues : Ets Tarlé, Société M. A. S., Le Bûcheron, Ateliers Pomone (Le Printemps), Centre d'achat pour hôtels (Le Bon Marché), Bombois et Cie, Schnepp et Cie (M. Thévenin).
Pour les chambres, Bechmann établit un dossier détaillé comportant la nomenclature des équipements à fournir et la répartition entre 10 types, le type I dit type standard étant l'équipement normal de la majorité des chambres à un lit (il comporte un tambour à baie libre de passage, avec lequel fait corps une armoire-penderie montant de fond, la partie haute de l'armoire constituant un placard à valises et la partie basse traitée d'un côté en penderie, de l'autre en rayonnages. Le reste du mobilier comprend une étagère à livres, un socle et fond de divan, une table de chevet mobile, un bureau en chêne avec tiroirs, une chaise et un fauteuil de construction robuste, garnis de simili cuir teinte havane). Une partie de la commande échoit au Bûcheron (10, rue de Rivoli) – ainsi que celle des meubles (tables, guéridons) des salles de réunion et salons –, l'autre (55 chambres de type, I, II, II et IV, et l'ensemble des tables de chevet) est attribuée à l'entreprise Bombois (2, rue Valette).
La commande des chaises et fauteuils est partagée entre les Etablissements Fischel (chambres), Thonet (hall) et Erton (salle de réunion, salons de lecture et d'étages – ces derniers étant meublés d'une table et de 5 fauteuils pour que les étudiants aient la possibilité de se réunir en groupe). Les travaux de carrelage et de revêtement sont attribués à la société Bacle et Moulin de Clamart, malgré des prix plus élevés que ceux de Gentil et Bourdet. Dans la salle de réunion, habillée de bois coloniaux (limbo et iroko) et éclairée par 5 plafonniers Perzel, un panneau décoratif est dû à Jean Dries, ancien résident de la Cité universitaire. Le parquet est de type mosaïque Parkex avec baguettes acajou. La grille d'entrée est exécutée par l'entreprise de ferronnerie Denis et Berson suivant un modèle remis par Bechmann, avec en imposte un cartouche en cuivre estampé comportant une inscription, réalisé par Raymond Subes.

De 1980 à 2018 : un bâtiment entièrement repensé

Au début des années 1980, des travaux sont entrepris pour installer des lavabos dans les chambres d'étudiants. Cette opération s'effectue en 4 phases, la première en 1978, grâce à un crédit spécial qui permet d'équiper 7 chambres, les trois

autres (1981-1983) grâce au legs Guisez (29 chambres, soit 46 au total). Avec la place ainsi libérée par la suppression des boxes, et en y adjoignant la chambre attenante, il est question en 1987 de créer des studios sur les trois étages de la façade ouest pour améliorer la rentabilité de la fondation.
En 2002, d'autres travaux sont réalisés par l'architecte François Mouillot pour permettre l'accueil de personnes handicapées dans des logements aux normes, puis en 2009 afin d'améliorer la convivialité grâce à l'aménagement d'un foyer en sous-sol.
Dans le cadre du projet de développement de la CIUP lancé en 2015, la résidence est entièrement réhabilitée par la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP), grâce aux concours financiers de la région Île-de-France (5 millions d'euros) et de la ville de Paris (2,5 millions d'euros). Les agences d'architecture Suzel Brout et RCC architectes Paul Ravaux convertissent la centaine de chambres existantes en 39 logements du T1 au T5 destinés à héberger des chercheurs accueillis à l'Institut d'études avancées de Paris, avec leur famille. La transformation la plus visible est la construction d'une salle de conférences modulable de 100 m2 implantée en rez-de-jardin, dans le prolongement de la bibliothèque (l'ancien grand salon), sur la façade sud. Son enveloppe de verre, translucide, fonctionne le soir comme une lanterne dans le parc de la Cité. L'isolation du bâtiment est renforcée, répondant ainsi aux objectifs thermiques du Plan Climat de la Ville de Paris. L'inauguration du « nouveau bâtiment » a lieu le 31 janvier 2018.

Période(s) principale(s) : milieu 20e siècle ()
Dates : 1950 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Lucien Bechmann (architecte, attribution par source)

Description

Le bâtiment occupe une surface d'implantation de 1050 m au rez-de-chaussée ; la surface totale des planchers est de 1000 m à chacun des 1er et 2e étages, 650 m au 3e et 220 m au 4e
La pente du terrain est rattrapée côté nord par un haut soubassement qui intègre le rez-de-chaussée surmonté de trois étages ; la façade est compte un niveau supplémentaire.
L'architecture affirme sa modernité par la rigueur géométrique des formes, l'emploi du toit-terrasse et des fenêtres en bandeau. Contrepartie de l'austérité des volumes, le jeu des couleurs évite « l'aspect caserne » : rouge saturé du parement, pierre blanche de la tourelle d'escalier et du soubassement, mis en valeur selon les règles de la tradition Beaux-Arts : au parti moderne des étages courants s'oppose le traitement classique du niveau inférieur.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; brique ; pierre
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 4 étages carrés
Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers : escalier hors-oeuvre

Références documentaires

Documents d'archive

- **AJ16/7036 : création, 1948.**
  AJ16/7036 : création, 1948.
  Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

- **20090013/365 : construction, réaménagements, 1949-1995.**
  20090013/365 : construction, réaménagements, 1949-1995.
  Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

- **20090013/366 : construction, plans d'origine, 1948-1952.**
  20090013/366 construction, plans d'origine, 1948-1952.
  Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

- **20090013/1103 : création, construction et ameublement, 1948-1950.**
  20090013/1103 : création, construction et ameublement, 1948-1950.
  Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

- **1360 W 29 : permis de construire, 1948.**
  1360 W 29 : permis de construire, 1948.
  Archives de Paris

Bibliographie

- **Blanc, Brigitte, La Cité internationale universitaire de Paris, de la cité-jardin à la cité-monde, Lieux Dits, 2017, 390 p.**
  Blanc, Brigitte, La Cité internationale universitaire de Paris, de la cité-jardin à la cité-monde, Lieux Dits, 2017, 390 p.
  P.269-270.

- **Lemoine, Bertrand, La Cité internationale universitaire de Paris, Hervas, 1990, 120 p.**
  Lemoine, Bertrand, La Cité internationale universitaire de Paris, Hervas, 1990, 120 p.
  P.93.

- **Tarsot-Gillery, Sylviane (dir.) et alii, La Cité internationale universitaire de Paris. Architectures paysagées, L'Oeil d'or, 2010, 63 p.**
  Tarsot-Gillery, Sylviane (dir.) et alii, La Cité internationale universitaire de Paris. Architectures paysagées, L'Oeil d'or, 2010, 63 p.
  P.52.

Illustrations

Pose de la première pierre le 27 janvier 1949. Au premier plan, l'architecte Lucien Bechmann. Photographie. Studio Ile-de-France (photographe). CIUP, centre de valorisation du patrimoine, P/TP-B33-1100. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127501823NUC4AB

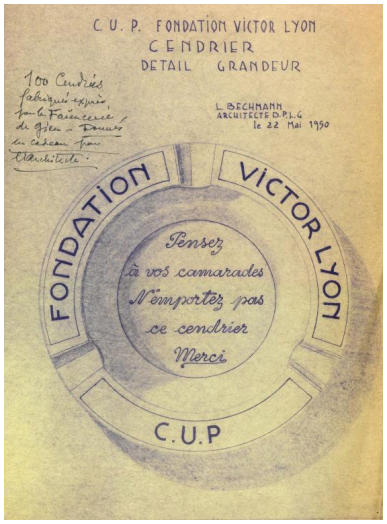

Modèle de cendrier de la Fondation Victor Lyon dessiné par l'architecte Lucien Bechmann et fabriqué (à ses frais) par la Faïencerie de Gien. 22 mai 1950. Dessin. Archives nationales, 20090013/1103. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500731NUC4AB

La façade principale. Photographie. Kollar (photographe). CIUP, centre de valorisation du patrimoine, P/TP-B33-1104. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127501825NUC4AB

Vue d'ensemble prise du nord-est. Vers 1955. Photographie. Kollar (photographe). CIUP, centre de valorisation du patrimoine, P/TP-B33-1103. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127501824NUC4AB

La bibliothèque située à l'ouest du hall. 1956. Photographie. Archives nationales, 20090013/141. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500711NUC4AB

Vues de la salle d'étude, de deux chambres d'étudiants, ainsi que d'un des dégagements aménagés en coins-salons dans les étages. 1956. Photographie. Archives nationales, 20090013/141. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500712NUC4AB

Vue aérienne (façade sud). A l'arrière de la fondation, la Maison des étudiants canadiens. IVR11_20147500066NUC2A

Vue d'ensemble prise du nord-est. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20137500084NUC4A

Vue de la façade latérale est. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20137500192NUC4A

Vue de la façade sud. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500531NUC4A

Plaque commémorative placée dans le sas d'entrée, à droite en entrant. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500799NUC4A

La porte vitrée du hall séparée par un sas de la porte d'entrée du bâtiment. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500796NUC4A

Le hall : la grande porte vitrée et la loge. Les piliers sont revêtus de grès émaillé noir. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500794NUC4A

Le hall (vers l'ouest). A droite, les portes qui ouvrent sur la salle de réunion. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500793NUC4A

L'escalier intérieur situé au fond du hall, côté ouest. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500797NUC4A

Vue intérieure de l'escalier hors oeuvre. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500798NUC4A

La salle de réunion communique avec le hall par une porte vitrée. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500791NUC4A

La salle de réunion, côté est : le bar et le tableau de Jean Dries. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500790NUC4A

La salle de réunion, vers l'ouest, en direction de l'estrade. Phot. Philippe Ayrault IVR11_20127500787NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
tableau : Mme Victor Lyon dans le parc d'une de ses propriétés (IM75000236)

Auteur(s) du dossier : Brigitte Blanc
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Pose de la première pierre le 27 janvier 1949. Au premier plan, l'architecte Lucien Bechmann. Photographie. Studio Ile-de-France (photographe). CIUP, centre de valorisation du patrimoine, P/TP-B33-1100.

IVR11_20127501823NUC4AB
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Cité internationale universitaire de Paris
communication libre, reproduction soumise à autorisation

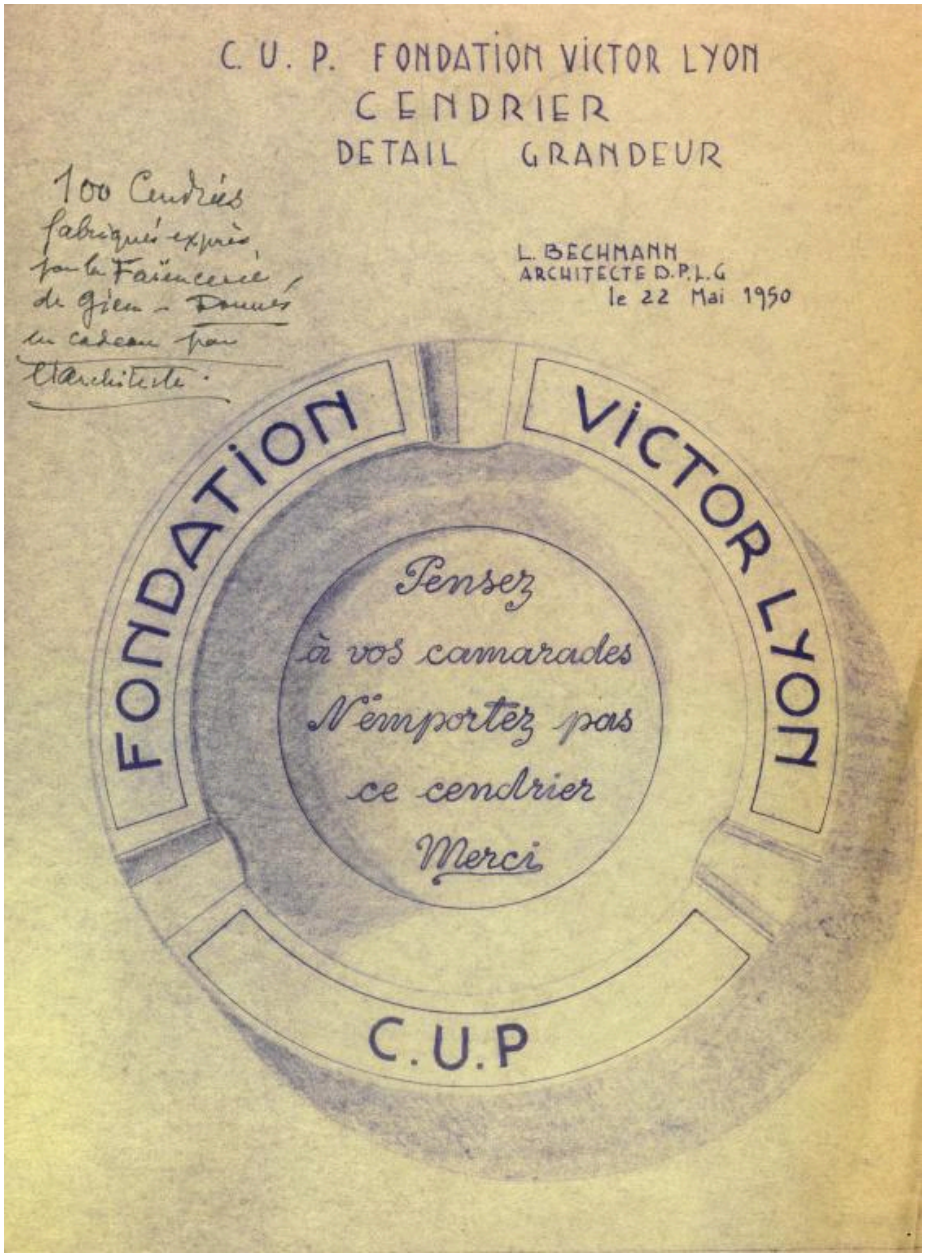

Modèle de cendrier de la Fondation Victor Lyon dessiné par l'architecte Lucien Bechmann et fabriqué (à ses frais) par la Faïencerie de Gien. 22 mai 1950. Dessin. Archives nationales, 20090013/1103.

IVR11_20127500731NUC4AB
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Archives nationales
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La façade principale. Photographie. Kollar (photographe). CIUP, centre de valorisation du patrimoine, P/TP-B33-1104.

IVR11_20127501825NUC4AB
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Cité internationale universitaire de Paris
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue d'ensemble prise du nord-est. Vers 1955. Photographie. Kollar (photographe). CIUP, centre de valorisation du patrimoine, P/TP-B33-1103.

IVR11_20127501824NUC4AB
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Cité internationale universitaire de Paris
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La bibliothèque située à l'ouest du hall. 1956. Photographie. Archives nationales, 20090013/141.

IVR11_20127500711NUC4AB
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Archives nationales
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues de la salle d'étude, de deux chambres d'étudiants, ainsi que d'un des dégagements aménagés en coins-salons dans les étages. 1956. Photographie. Archives nationales, 20090013/141.

IVR11_20127500712NUC4AB
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Archives nationales
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue aérienne (façade sud). A l'arrière de la fondation, la Maison des étudiants canadiens.

IVR11_20147500066NUC2A
(c) Laurent Delage ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue d'ensemble prise du nord-est.

IVR11_20137500084NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la façade latérale est.

IVR11_20137500192NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la façade sud.

IVR11_20127500531NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Plaque commémorative placée dans le sas d'entrée, à droite en entrant.

IVR11_20127500799NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La porte vitrée du hall séparée par un sas de la porte d'entrée du bâtiment.

IVR11_20127500796NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall : la grande porte vitrée et la loge. Les piliers sont revêtus de grès émaillé noir.

IVR11_20127500794NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall (vers l'ouest). A droite, les portes qui ouvrent sur la salle de réunion.

IVR11_20127500793NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'escalier intérieur situé au fond du hall, côté ouest.

IVR11_20127500797NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue intérieure de l'escalier hors oeuvre.

IVR11_20127500798NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La salle de réunion communique avec le hall par une porte vitrée.

IVR11_20127500791NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La salle de réunion, côté est : le bar et le tableau de Jean Dries.

IVR11_20127500790NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La salle de réunion, vers l'ouest, en direction de l'estrade.

IVR11_20127500787NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation